

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	6 (1918)
Heft:	74
Artikel:	Correspondance
Autor:	Chapuis-Marquis, Blanche / Gourd, Emilie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-253656

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miss Willard avait 35 ans ; sa vie semblait brisée ; en réalité, elle allait seulement entrevoir le but d'une activité dans laquelle elle devait se donner tout entière et trouver le bonheur. C'est à ce moment qu'éclata la croisade de femmes chrétiennes pour la tempérance.

Il faut rappeler ici, l'origine de ce mouvement qui (cela arrive fréquemment pour de grandes causes) naquit presque inconsciemment. L'action, venant à son heure, répondant sans doute à des besoins profonds, devait s'étendre comme un embrasement dans les prairies brûlées de soleil. Ce fut une tourmente soudaine, avec ses côtés ridicules, grotesques, avec son élan pathétique de conviction et de sacrifice ; elle balaya tout un ordre de choses pour faire place à de nouvelles conceptions de vie.

En décembre 1873, le Dr Lewis faisait dans la petite ville de Hillsboro' une conférence sur ce sujet : « Nos jeunes filles ». Retenu par la neige, il donnait le lendemain une seconde conférence sur un sujet de tempérance et suggérait aux femmes de la ville une démarche auprès des tenanciers de débits pour leur demander de renoncer à vendre des spiritueux.

La plupart des femmes présentes se levèrent aussitôt pour mettre cette idée à exécution : des dames timides, des femmes en cheveux blancs, les maîtresses d'école, les grand'mères se formèrent en cortège, parcourant les rues de Hillsboro' et supplièrent les marchands « dans un esprit d'amour chrétien, pour le bien de l'humanité et de leurs propres âmes de renoncer à un commerce haïssable et destructeur. »

Les habitants, pris par surprise, céderent. L'un après l'autre signa l'engagement demandé, et ferma boutique, jetant au ruisseau le poison ; au bout d'une semaine, il ne se vendait plus d'alcool dans la ville. Le mouvement s'étendit tout à l'entour : on ne parlait qu'abstinence et prohibition. L'Ohio et l'Illinois devinrent des « Etats secs ». Du Maine à l'Orégon les femmes étaient à l'œuvre, souvent bien reçues, souvent aussi renvoyées et insultées dans les grandes villes, huées et poursuivies par la foule, parfois emprisonnées, rien ne pouvait les arrêter.

Il se passait des scènes extraordinaires, lorsque par exemple, tel cabaretier converti vidait ses tonneaux à la rue, où des bandes de vauriens ramassaient avec empressement une neige saturée d'alcool en maudissant les « momières ». Il y eut dans la manière dont le mouvement fut conduit une touchante inexpérience, une ignorance entière de ce que peuvent être l'économie politique et la psychologie des foules. — Mais il y eut aussi tant de bon vouloir, d'ardeur, de confiance dans ce qui peut subsister d'idéal au fond de l'être le plus dégradé, et la puissance d'une idée est une chose si grande que l'impulsion donnée continua ; elle devait porter des fruits nombreux et variés. Ce qui semblait n'être que le fait de quelques exaltées devint reconnu, sérieux ; les médecins, les pédagogues, les économistes appuient la réforme entrevue.

Un des premiers résultats de la campagne s'exerça sur les femmes elles-mêmes ; elles compriront mieux qu'auparavant qu'il y a beaucoup de mal dans le monde, que c'est précisément leur affaire de le combattre, qu'en s'unissant elles peuvent beaucoup, qu'il y a un devoir et une joie à faire ce que l'on peut.

La croisade avait atteint Chicago en mars 1874, lorsque Miss Willard était encore doyen du Collège féminin. Elle en fut vivement impressionnée et influenza ses élèves dans le sens du mouvement. « Ce serait enthousiasmant, dit-elle, de servir une telle cause, si j'avais plus de temps et de liberté. »

(A suivre).

J. MEYER.

Dernière heure

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le texte des deux motions, dont l'une en tout cas était attendue, déposées au Conseil National.

MOTION DE M. GREULICH (du 4 décembre 1918).

Le Conseil Fédéral est invité à présenter aux Chambres un projet de révision constitutionnelle qui assure aux femmes suisses le même droit de vote et les mêmes conditions d'éligibilité qu'aux hommes.

Signataires : Greulich, Eugster-Zust, Frei (Bâle), Graber, Grimm, Ilg, Naine, Platten, Ryser, Schmid (Olten), Schneberger, Studer.

MOTION DE M. GOTTISHEIM (du 5 décembre 1918).

Le Conseil Fédéral est invité à présenter au Conseil National un projet de révision constitutionnelle qui mettra les femmes suisses au bénéfice des droits politiques que la Constitution confère aux citoyens.

Signataires : Gottisheim, Bertoni, de Dardel, Fritsch, Hirter, Michel, Micheli, Peter, Rochaix, Rothenberger, Schär (Bâle), Sigg, Strauli, Zurich.

CORRESPONDANCE

Mademoiselle,

C'est avec regret que j'ai lu dans la *Gazette* du 15 courant la proclamation de l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin, signée par vous, et recommandant au Conseil fédéral l'article 2 du programme du Comité d'Olten. ¹

Certes, je souhaite ardemment que le suffrage féminin devienne une réalité en Suisse ; je ne doute pas de son triomphe. Je sais qu'après une lutte de plusieurs années, il a acquis droit de cité en Angleterre. Et c'est parce que je veux son triomphe complet et définitif que je désapprouve l'appui que vous semblez donner au Soviet d'Olten. Je sais que vous condamnez la violence — vous le dites du reste dans votre proclamation — mais croyez-vous sincèrement faire progresser le féminisme en lui donnant l'estampille socialiste ?

De braves citoyens bien disposés envers nous — et ils sont nombreux — nous refuseront à regret leur approbation et leur appui pour le seul motif que l'Association suisse semble se placer sous la protection du drapeau rouge.

Notre cause doit être neutre. Elle ne veut devoir son triomphe à aucun parti politique, dût-elle l'attendre encore des années !

Vous allez me dire que nous sommes d'accord, qu'aucun lien ne nous rattache à tel ou tel parti politique. Officiellement non, je veux le croire. Mais croyez-vous sincèrement que le Soviet d'Olten et la clique bolchéviste qui gravite autour de lui fasse faire un pas en avant à notre cause ? Ces gens-là se moquent bien de nos revendications. Ils ne soutiennent les idées féministes que dans le but de se servir de nous, et si par malheur le jour de leur triomphe arrivait, on les verrait bien vite nous jeter par-dessus bord si nous ne montrions « patte rouge » !

En terminant, vous me permettrez, Mademoiselle, de vous dire que le seul moyen de faire triompher notre cause consiste à fonder partout, dans les localités les plus reculées, une Union des Femmes. Quand les futures citoyennes seront instruites du rôle qu'elles sont appelées à jouer dans notre vie politique, qu'elles auront compris la grande tâche qui leur incombe, la cause sera suffisamment entendue ; le mouvement deviendra puissant, il groupera toutes ou presque toutes les femmes et triomphera certainement.

Nous espérons qu'un jour nous aurons droit à notre part de responsabilité dans les affaires du pays. Nous ne voulons à aucun prix supplanter les citoyens honorables qui le dirigent, mais collaborer avec eux. Cependant, pour atteindre ce but, nous ne voulons pas

¹ On trouvera plus haut le texte de cette dépêche.

accepter l'église de ceux qui prêchent la haine des classes. Voilà pourquoi nous ne devons souscrire à aucun article du programme du Soviet d'Olten — si juste soit-il — parce qu'il conserve un vieux relent de bolchévisme.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de ma très haute considération.

(Baulmes, Vaud.)

Blanche CHAPUIS-MARQUIS.

* * *

Fidèle à nos principes de libre discussion dans nos colonnes, nous n'avons pas voulu refuser à notre correspondante l'insertion de sa lettre, mais nous ne saurions admettre les expressions dont elle se sert, pas plus que certaines de ses allégations. Nous estimons, en effet, — et nous ne sommes pas seules à penser ainsi, — que le programme du Comité d'Olten contenait certaines réformes très justes, et que seule la manière de les réclamer était déplorable.

Au reste, notre correspondante aura pu voir, par le compte-rendu de l'Assemblée extraordinaire des délégués de l'Association suisse pour le Suffrage, qu'elle n'a pas été la seule à être émue de ce télégramme, que la présidente de notre Association n'a pas envoyé au hasard, mais sur la demande expresse d'une Section, et en pesant soigneusement tous les termes. Et cela rassurera sans doute notre correspondante d'apprendre que cette dépêche, loin d'être considérée par les éléments de gauche comme une adhésion au Comité d'Olten, a été également mal vue et blâmée par eux. « Ces dames font risette au Conseil fédéral et s'indignent contre ceux qui travaillent pour elles », écrit *la Sentinelle* de La Chaux-de-Fonds. Et la *Tagwacht* de Berne, moins polie, imprime tout cru que « les dames suffragistes ont grélé sur les socialistes avec une pompe d'égout »... Tandis que le Conseil fédéral, recevant la dépêche, déclarait par la bouche de son président, M. Calonder, « qu'il était sympathique à la question du suffrage des femmes... »

Il y a longtemps que le bon La Fontaine l'a dit, et c'était même une vérité courante avant lui, qu'il est impossible de contenter tout le monde et son père. C'est pourquoi la présidente de l'Association suisse, ayant agi au plus près de sa conscience pour le bien de la cause, ne peut regretter un acte avec lequel le Comité Central s'est d'ailleurs déclaré d'accord, et pense simplement que les véhémentes critiques reçues de droite comme de gauche prouvent qu'elle a suivi la ligne très sage du juste milieu.

EMILIE GOURD.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — L'activité du Comité genevois s'est surtout portée ce mois sur les questions fédérales, la convocation d'une Assemblée extraordinaire de délégués de l'Association suisse à Berne l'ayant placé, comme dans toutes les Sections d'ailleurs, devant l'étude des problèmes capitaux de principe aussi bien que de méthode qui devaient y être discutés. Cependant, l'Association genevoise a tenu à agir dans sa sphère cantonale, à l'occasion de l'élection d'un nouveau Conseil d'Etat, en majorité démocratique, lequel, s'il veut faire honneur aux principes de liberté individuelle que ce parti revendique à son programme, sera obligé de prendre en sérieuse considération les droits politiques des femmes. Aussi une lettre lui a-t-elle été adressée à ce sujet, dès son entrée en fonctions, lettre transmise également à tous les grands partis politiques comme à la presse. — Le Comité a appris avec grand intérêt que la Fédération antialcoolique genevoise avait inscrit le suffrage des femmes à son programme, et a noué les meilleures relations avec cette Fédération. L'organisation d'une conférence sur l'option locale, — forme antialcoolique de suffrage féminin, — est à l'étude. — La seconde séance de la série des *Partis politiques genevois* a eu lieu le 2 décembre, et a été réservée au parti socialiste, dont M. Pons, conseiller municipal, a exposé devant un auditoire attentif l'histoire et le programme. Plus que jamais, en effet, dans les circonstances actuelles, il est important de

travailler à l'éducation civique des femmes, et de leur faire comprendre la nécessité de s'instruire de tout ce qui touche à la vie publique.

E. GD.

LA CHAUX-DE-FONDS. — En septembre et octobre, deux hommes politiques ont, de façon très intéressante, entretenu notre Groupe de la représentation proportionnelle. L'un, M. le conseiller national socialiste Graber, par un exposé historique de la question, l'autre, M. Matthias, député radical, par l'explication du mécanisme de la représentation proportionnelle. — Conformément aux décisions de notre Conseil d'Etat supprimant les réunions à cause de l'épidémie de grippe, toute assemblée de notre Section est suspendue. — Notre Comité a été prié de désigner deux femmes pour faire partie de la Commission de surveillance des cinémas. Deux de nos membres, l'une mère de famille, l'autre institutrice, ont été présentées et nommées. — Une demande du Parti radical de présenter à son choix, pour faire partie d'une Commission d'assistance, quelques noms de femmes à la fois suffragistes et radicales, n'a pas abouti: trop peu de femmes parmi nous réunissent ces deux conditions.

J. V.

COLOMBIER. — Dans notre village, le groupement féministe a eu, en deux séances, l'occasion d'étudier le système de la représentation proportionnelle; la première a eu lieu le 10 juillet, la seconde le 1^{er} novembre. Un citoyen dévoué, bien au courant du rouage proportionnel, nous a donné d'une manière aussi claire que possible, les explications nécessaires pour nous initier à ce système électoral. N'eût été, à cause de la grippe, l'interdiction des réunions un peu nombreuses, nous aurions adressé des invitations, en dehors de notre groupe, pour avoir une démonstration pratique et faire ainsi un apprentissage d'une opération électorale en vertu du droit que notre association espère obtenir un jour. Cet exercice aura lieu aussitôt que les circonstances le permettront.

L. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dans sa séance du 30 novembre dernier, a décidé de convoquer à Berne, le mercredi 22 janvier prochain, une Assemblée extraordinaire de déléguées des Sociétés de l'Alliance pour procéder aux opérations statutaires, et prendre position au sujet de la situation nouvelle créée par les événements récents. Une circulaire détaillée sera envoyée incessamment aux Sociétés.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Le Comité Central de *Pro Juventute* ayant décidé, à cause de la grippe, de retarder du 15 décembre au 31 janvier la vente des timbres et des cartes par les particuliers, tout le travail considérable que l'Union avait entrepris dans ce domaine a été également retardé. En revanche, le projet de créer un « Office de renseignements sur le choix d'une carrière » (Berufsberatungstelle) progresse et se développe, et la Commission d'études prépare pour le 19 décembre une grande séance à laquelle seront convoquées toutes les personnes et toutes les sociétés susceptibles de s'intéresser à cette question et de contribuer à la formation d'un groupement spécial dont relèverait directement cet Office. — De son côté, la Commission des assurances a mis à l'étude la question de l'assurance-vieillesse dont les Chambres fédérales vont devoir s'occuper sous peu, et a organisé le 25 novembre une fort intéressante séance dans laquelle M. le prof. Duaimé a bien voulu exposer le fonctionnement technique des organisations d'assurance, dont la Commission avait surtout envisagé jusqu'à présent le côté moral et social (prévoyance et solidarité). — Grâce à plusieurs commandes, dont deux de la Croix-Rouge notamment, l'Ouvroir peut fournir dans ce moment du travail à 65 femmes, ce qui est certainement appréciable en ce difficile et dernier hiver de guerre. — Enfin, pour ne pas renoncer complètement aux conférences au milieu de cette activité plus directe, Mme Meyer, remplaçant aimablement, au dernier moment, Mme Gourd empêchée de parler de Susan Anthony, a fait au thé de membres du 5 décembre, une charmante causerie sur la baronne de Suttner, continuant ainsi la série des biographies de femmes initiatrices de grands mouvements humanitaires.

E. GD.

LAUSANNE. — *Union des Femmes*. — A la réunion familiale d'octobre, Mme C. Lüthy, de Vevey, nous a présenté un résumé des plus intéressants du livre de Ramsay-Muir sur la civilisation occidentale. — Plusieurs de nos membres se sont multipliés en faveur de la *Semaine suisse*, ayant accepté de faire auprès des négociants de notre ville de la propagande pour cette entreprise patriotique. Leurs efforts ont été couronnés de succès, car nombreuses ont été les maisons de la place qui, pendant cette *Semaine suisse*, avaient fait de charmants étalages avec des marchandises nationales. — Le Comité de l'Union, a eu l'heureuse idée d'offrir son local aux personnes qui voudraient y ap-